



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 mars 2025

### RoadMate se renforce pour accompagner le développement de son offre crédit mobilité

**Spécialiste des solutions de mobilité alternative pour les entreprises, que sont le crédit mobilité et le forfait mobilité durable, RoadMate renforce ses équipes en recrutant Jonathan Garnier, en tant que Directeur Commercial. Son expérience permettra à RoadMate d'accompagner les entreprises vers le crédit mobilité et de répondre ainsi à une obligation de réduire leurs émissions de CO2 mais aussi la taille de leur flotte de véhicules de fonction, tout en proposant aux salariés une alternative attractive.**

En tant qu'acteur indépendant, RoadMate accompagne depuis 2019 plusieurs milliers de salariés d'entreprises avec un crédit mobilité. Cette solution remplace, en partie ou en totalité, une voiture de fonction par un montant financier que le collaborateur est libre d'affecter aux dépenses de mobilité de son choix, selon ses besoins.

Confronté à une demande croissante pour cette offre, à la fois flexible, économique et écologique, RoadMate annonce l'arrivée de Jonathan Garnier, qui sera en charge du développement commercial. *« L'ambition avec le recrutement de Jonathan est d'accélérer sur la partie commerciale, en valorisant son expérience dans le domaine des avantages aux salariés »*, indique Thierry Cosme, dirigeant de RoadMate.

#### A l'écoute des entreprises et de leurs collaborateurs



Fort de son expérience acquise auprès d'entreprises spécialisées dans les services aux salariés, telles que Edenred ou Manager One, Jonathan Garnier connaît bien les circuits de décisions internes aux entreprises sur les questions de mobilité, à l'articulation des services ressources humaines et de la gestion de flotte. Il aura la responsabilité d'adapter la proposition de RoadMate aux salariés afin que le crédit mobilité réponde à leurs besoins de déplacements, tant pour les trajets domicile/travail que pour leurs déplacements privés (avec la possibilité d'en faire bénéficier leurs familles, notamment lors des départs en vacances). En proposant une alternative au tout-voiture, RoadMate apporte ainsi davantage de souplesse aux salariés.

## Accompagner la transition vers l'électrique

Le verdissement des flottes professionnelles s'impose désormais comme une obligation légale et une opportunité stratégique. En effet, la réglementation s'intensifie : la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) impose aux entreprises de plus de 100 véhicules d'intégrer progressivement des modèles propres, avec un objectif de 48 % en 2030. Tout récemment la loi de finance votée a intégré une nouvelle taxe, prévoyant de lourdes sanctions dès 2026, et pouvant aller jusqu'à 5 000 € par véhicule à partir de 2027, pour toute entreprise non conforme.



RoadMate oriente son offre de crédit mobilité pour répondre à ces nouvelles contraintes réglementaires. L'adoption du crédit mobilité permet en effet d'inciter les salariés à renoncer à leur véhicule de fonction pour choisir une voiture plus petite, souvent électrique, ou encore pour s'équiper d'une borne de recharge à domicile. RoadMate accompagne également les gestionnaires de flottes, actuellement en quête d'économies pour réduire les dépenses et le TCO des véhicules en parc. Le crédit mobilité constitue un bon moyen de réduire le nombre de véhicules de fonction, tout en conservant aux salariés la possibilité de recourir ponctuellement à une location, notamment de modèles électriques.

*« Grâce à cette nouvelle dynamique, RoadMate est pleinement en mesure d'accompagner ses clients entreprises dans leur transition vers l'électrique. Avec déjà plus de 100 entreprises clientes, nous projetons de tripler ce nombre d'ici 2026 », souligne Thierry Cosme.*

Déjà adopté par de nombreuses entreprises de premier plan, RoadMate collabore avec des groupes qui cherchent à optimiser leur flotte tout en réduisant leur empreinte carbone. C'est notamment le cas du Groupe Fayat, acteur majeur du BTP, qui a choisi RoadMate pour intégrer progressivement le crédit mobilité dans sa politique de gestion de flotte.

*« Chez Fayat Énergie Services, nous avons initié l'intégration du crédit mobilité en 2022 avec une dizaine de bénéficiaires, en testant progressivement la solution. Aujourd'hui, nous approchons la centaine de collaborateurs bénéficiant du crédit mobilité, et ce chiffre continue d'augmenter », déclare Laurent Cimatoradsky, Responsable Moyens chez Fayat Énergie Services. L'un des facteurs clés de cette adoption a été l'association du crédit mobilité avec le choix d'un véhicule électrique. Nous permettons, via RoadMate, de participer au financement de l'installation d'une borne de recharge à domicile ou de l'achat d'un câble connecté pour nos salariés, ce qui a considérablement facilité la transition. Ce dispositif a non seulement renforcé notre politique de mobilité durable, mais aussi apporté plus de flexibilité et d'adhésion de la part des collaborateurs », conclut Laurent Cimatoradsky.*

**A propos de RoadMate :**

RoadMate est une Fintech parisienne ayant accompagné plus de 100 clients depuis son lancement fin 2019. L'entreprise s'est donnée pour mission de réduire l'empreinte carbone des salariés de ses entreprises clientes. Elle propose une carte de paiement B2B qui simplifie la gestion de la mobilité durable des salariés tout en améliorant leur bien-être. La solution RoadMate offre des avantages tels que le Forfait Mobilité Durable ou le Crédit Mobilité, qui facilitent l'accès des salariés à des déplacements du quotidien plus vertueux et en adéquation avec leurs modes de vie.